



MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE

MÉTROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

26-F-0761

26-A-0003	FRETIN - Rue du Chemin Vert - Réglementation temporaire de la circulation hors agglomération
26-A-0004	SALOME - M145 entre la voie du Hameau de Gravelin et le giratoire n°1 de la M145 - Réglementation temporaire de la circulation hors agglomération
26-A-0005	WAMBRECHIES - Chemin du Bleu Bordeau - Réglementation temporaire de la circulation hors agglomération

Le fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.